

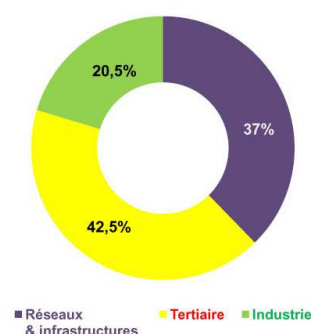
Le SERCE s'engage dans la Formation initiale

*Des métiers et des activités
qui répondent aux enjeux environnementaux et énergétiques,
actuels et futurs*

Le SERCE, Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique réunit aujourd'hui, **260 entreprises** (représentant **plus de 900 implantations en France**) spécialisées dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, au réseau d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication.

Les entreprises du SERCE emploient **150 000 personnes** et réalisent plus de 15,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an en France.

Les activités des entreprises du SERCE se répartissent comme suit par grands secteurs d'activité :



Une profession attractive qui recrute globalement 10 000 par an, toutes qualifications confondues

Parce que ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui installeront et exploiteront demain les équipements électriques omniprésents de notre cadre de vie et de notre environnement professionnel, le SERCE et ses adhérents mènent une politique active de recrutement de compétences.

Véritable plate-forme d'échanges, le SERCE a développé depuis de nombreuses années des actions de promotion vis à vis des jeunes pour attirer vers la profession des jeunes bien formés et motivés et met en relation le monde de l'entreprise et celui de l'éducation sous différentes formes :

- Un site internet : www.metiers-electricite.com / www.metiers-clim.com
- des supports de communication : affiches, dépliants ;
- des supports audio-visuels ;



- des manifestations : Salons professionnels, conférences, forums métiers ;



- **un réseau d'établissements partenaires** : CFA, Lycées, IUT, Écoles d'ingénieurs, universités.



Un dialogue permanent avec le Ministère de l'Education nationale :



Jean-Marc Huart, Sous-Directeur des lycées et de la formation professionnelle au Ministère de l'Education Nationale et Bernard Vadon, Président du SERCE

Pour lui permettre de poursuivre ses actions et d'attirer quantitativement et qualitativement les jeunes, le SERCE a signé le 10 février 2010 une **convention cadre de coopération avec Ministère de l'Éducation Nationale**.

Les objectifs qui déterminent le SERCE à vouloir coopérer étroitement avec le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre d'une convention de partenariat :

- Œuvrer à la formation des hommes aux métiers de l'installation électrique et climatique pour maintenir et développer les compétences en préparant la mise en œuvre de techniques nouvelles ;
- Promouvoir la profession et donner des perspectives de réussites professionnelles à tous les niveaux en faisant mieux connaître l'éventail de ses métiers et de ses nombreux débouchés auprès des jeunes ;
- Développer des métiers et des activités qui répondent aux enjeux environnementaux et énergétiques d'aujourd'hui et du futur.

C'est grâce à une coopération permanente existant entre le monde de l'enseignement et nos professionnels, que notre filière continue de progresser face aux défis technologiques qu'impose l'évolution des marchés.

Le SERCE a participé en tant qu'expert aux comités de filières créés dans le cadre de la Conférence nationale sur les métiers de la croissance verte initiée alors par le MEEDDM. Il a apporté sa contribution dans le domaine des **systèmes éco-électriques** en mettant en avant les spécificités de la profession et son potentiel dans le domaine de l'efficacité énergétique.

LES METIERS VERTS

